

# Droit Pénal Des Affaires



Les risques pénaux étant une préoccupation grandissante pour les dirigeants de toutes les organisations des secteurs privé et public, Adaltys a créé un pôle Droit pénal des affaires afin de vous accompagner dans toutes les étapes de la gestion des conflits et tensions qui émaillent la vie de l'entreprise.

Une mise en cause dans une procédure judiciaire ? Un contrôle par des autorités administratives ? Un dépôt de plainte ou une constitution de partie civile ? Autant d'exemples où nous sommes à vos côtés.

Nous conseillons nos clients réunissant des entreprises françaises et internationales à tous les stades de la procédure pénale et sur les sujets de gouvernance et de compliance.

Nous traitons également de nombreux dossiers en lien avec le secteur public, concernant notamment la passation et l'exécution des marchés publics.

Notre équipe dédiée, comprenant notamment un ancien Secrétaire de la Conférence des Avocats à la Cour d'appel de Paris, bénéficie d'une expérience significative et assiste depuis de nombreuses années les clients au stade des enquêtes administratives ou judiciaires menées par les autorités compétentes.

Et parce que nous préférons anticiper les crises plutôt que de les gérer, nous présentons en outre l'avantage de mener régulièrement des missions d'identification et de prévention des risques au sein d'entreprises françaises cotées et non cotées, et de groupes internationaux.